



Salariés, usagers, ensemble,

Gagnons la bataille de LA POSTE

La nouvelle étape de la privatisation de La Poste est engagée:

Le gouvernement espère faire passer d'ici décembre, « en urgence », le projet de loi destiné :

- A **livrer à la concurrence et au marché privé** l'ensemble de la distribution du courrier partir de 2011, en transposant la 3^{ème} directive européenne de « libéralisation »
- A **supprimer le statut d'établissement public de La Poste** en la transformant en Société Anonyme (SA).

L'objectif est évidemment de lever l'obstacle juridique que représente ce statut à la privatisation du capital, à la mise en Bourse.

Le prétexte du gouvernement, selon lequel La Poste aurait besoin d'argent pour financer ses investissements, ne tient pas :

- Le seul paiement par l'état de sa dette envers la poste (présence postal, accessibilité bancaire, transfert et distribution de la presse) suffirait à couvrir sa modernisation.
- La poste a réalisé 650 millions d'euros de bénéfices en 2008, 1 milliard en 2007.
-

La privatisation est un choix idéologique du gouvernement. Il s'inscrit dans le cadre de la réduction des dépenses publiques: moins de moyens pour les services publics, plus de profits pour les marchés et les actionnaires.

La promesse que le capital de la "SA La Poste" resterait détenu par des acteurs du secteur public n'engage que ceux qui veulent bien y croire. Les mêmes promesses ont été faites pour France Telecom, GDF...

Dans la suite d'un processus entamé depuis 20 ans:

Le processus de privatisation de la Poste ne date pas d'aujourd'hui. Depuis 1990, les gouvernements successifs s'y sont attaqués progressivement (droite, PS, au niveau français comme européen) : casse des PTT, séparation de France Télécom et sa privatisation, « libéralisation » du courrier au dessus de 50 grammes, transformations des services financiers de la Poste en « banque postale » de droit privé...

Les conséquences multiples se font déjà lourdement sentir : suppressions de dizaines de milliers d'emplois, dégradation des conditions de travail, dégradation du service rendu (ex : levée du courrier de plus en plus tôt, distribution de plus en plus tard), augmentation des tarifs, multiplication des prestations facturées...

Ce qui est en jeu avec la lutte pour le retrait de la nouvelle loi anti-postale, c'est d'empêcher ce processus de continuer mais aussi de commencer à l'inverser.

Pour défendre et reconquérir le service public postal, nous nous battons :

- **contre le changement de statut de La Poste** qui ouvre la porte à la phase finale de la privatisation
- **contre l'application en France des directives européennes** qui détruisent les services publics. Elles n'ont aucune légitimité.
- **pour le maintien et la reconquête du monopole public postal**, gage de l'égalité des usagers et des territoires, d'une logique de réponse aux besoins contre une logique de ponction pour les profits.
- **pour des services financiers de la Poste** qui continuent d'échapper à la spéculation et aux « crises financières », garantissent l'accès de tous aux services bancaires, draine l'épargne populaire vers le financement des priorités nationales. Cela implique la réintégration de la « Banque postale » dans l'établissement public.

Un véritable front de lutte peut se construire :

L'attachement du pays au service public de la Poste est à la hauteur de ce qu'elle représente dans la vie de tous les jours. **2 millions de personnes se rendent chaque jour dans un bureau de Poste.**

Des mobilisations diverses contre la privatisation et ses effets se sont multipliés, des salariés avec leurs organisations syndicales, comme des usagers.

Depuis 2005, il y a eu ainsi des actions dans plus de 200 centres de distribution contre les suppressions de tournées et postes de facteurs, avec la compréhension et souvent le soutien des usagers.

De nombreuses batailles ont lieu contre les fermetures de bureaux de Poste, leurs « restructurations » en les transformant en véritables boutiques commerciales, la suppression de guichets... D'autres fois, c'est contre la suppression de boîtes aux lettres publiques que se fait la mobilisation.

Toutes ces luttes permettent de freiner le mouvement de casse du service public.

En début d'année Sarkozy a choisi de reporter le dépôt du projet de loi pour éviter qu'il ne coïncide avec les grandes mobilisations des salariés du 29 janvier et du 19 mars.

Il a commencé à bouger aussi sur le texte. Il faut maintenant développer la pression populaire. Notre pays a besoin de plus de services publics garantissant les droits fondamentaux dont celui de communiquer, d'un grand service public de la télécommunication.

Le Comité National contre la privatisation de la Poste, composé d'organisations syndicales, de partis politiques, d'associations propose d'organiser un référendum auprès de la population le 3 octobre.

La municipalité de Vénissieux, à l'initiative du Maire, Michèle Picard, organisera ce référendum le samedi 3 octobre sur la ville, dans 6 lieux.

A l'Hôtel de ville, la salle Ambroise Croizat, le Foyer Vaillant Couturier, la salle municipale Jules Guesde, à la Maison de quartier Darnaise, au Foyer Claude Debussy.

La section du PCF de Vénissieux a proposé aux autres forces politiques de la ville engagées dans cette bataille d'élargir les possibilités de votes des habitants. Nous serons présents:

- **Le mercredi 30 septembre sur le marché du centre**
- **Le jeudi 1^{er} octobre sur le marché des Minguettes**
- **Le vendredi 2 octobre sur le marché du Charréard**
- **Le samedi 3 octobre devant la poste du centre, le marché des Minguettes et au Moulin à Vent.**
- **Le dimanche 4 octobre sur le marché du centre.**

Ensemble disons NON à l'application des directives européennes de marchandisation!

NON à la casse du statut public de La Poste!

EXIGEONS LE RETRAIT DU PROJET DE LOI ENGAGEANT LA PRIVATISATION DE LA POSTE.